

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CHIMIE

Les lecteurs de *L'actualité chimique* ont été tenu informés du rapprochement de la Société Chimique de France (S.C.F.) et de la Société de Chimie Physique (S.C.P.) pour créer une Société ouverte à tous les chimistes : chercheurs, enseignants, industriels et visant à les regrouper : la Société Française de Chimie (S.F.C.).

Après le très large accord exprimé par les membres des Sociétés, les statuts de la S.F.C. ont été déposés le 15 mars 1983.

Des élections pour la constitution de son premier Conseil auront lieu à l'automne 1983.

Cette nouvelle Société, forte déjà de près de 4 500 membres, continuera par ses Divisions, Groupes spécialisés ou Sections régionales, à animer la discipline à l'échelle nationale.

Pour les chimistes, elle constituera :

- un lieu de rencontre entre disciplines différentes permettant l'examen des problèmes d'intérêt commun : évolution de la chimie, rapports avec les autres sciences, ses techniques, son industrie, son contexte économique, son enseignement, sa pédagogie, ses carrières...;
- un cadre indépendant d'expression susceptible de constituer l'interlocuteur compétent de la discipline.

Par ailleurs, la Société Française de Chimie prend en charge le nouveau système cohérent de publications en chimie mis récemment en place; elle veillera à son succès dont l'enjeu est la reconquête d'une bonne audience internationale par ces journaux.